

## GT barème mouvement du 04 mai 2017

**L'administration démarre la réunion en faisant un point sur les données statistiques.**

| année | Participations | Contestations | Taux de contestation | Avis favorables | refus |
|-------|----------------|---------------|----------------------|-----------------|-------|
| 2017  | 2310           | 112           | 4,5%                 | 66              | 46    |
| 2016  | 2383           | 87            | 3,65%                | 50              | 37    |
| 2015  | 2448           | 141           | 5,75%                | 71              | 70    |

- Annulations de participation (0,82% des dossiers) :  
15 demandes cette année dont 4 à l'origine de l'administration (participation non nécessaire car titularisation rétroactive).

- Hausse des contestations (+28%) motifs :
  - absence de transmissions de formulaire de priorité handicap (parfois envoyés au SMIS et non à la DSDEN mais ce n'est plus le cas)
  - absence de déclaration de grossesse
  - calcul erroné de pts de stabilité pour les collègues en réaffectation

- Dans le détail par motif :
  - pts manquants Education Prioritaire : 9 refus
  - enfant à naître : 13 accordés et 6 refus (car barème déjà accordé ! NB : des confusions entre pts en enfants; ex 3 enfants = 2 pts)
  - services fct publique : 1 OK
  - Pts de stabilité : 24 ok et 9 refus (rappel : les pts de stabilité des autres départements d'entrent pas en compte)
  - AGS incorrecte : 3 ok , 2 refus
  - code priorité : 13 oui et 13 refus (hors délai ou absence de formulaire)
  - autres : 4 refus et 8 ok
  - annulation partielle (flottement dans l'administration)

### **Examen des contestations accordées et refusées**

La liste est étudiée nominativement. 10 cas de refus sont défendus par les organisations syndicales. Tous les cas n'ont pas été tranchés et seront soumis à l'arbitrage du DASEN (absent de ce groupe de travail).

Le Sgen-CFDT est intervenu pour demander la simplification des démarches pour les demandes de PDMQDC qui obligent à rencontrer autant d'IEN que de circo demandées. Un syndicat demande comment font les PDMQDC qui arrivent d'un autre département.

### **Examen des priorités accordées et refusées**

Priorités 1/2/3 : carte scolaire

Priorité 4 : handicap. Demande en hausse constante

|      |    |
|------|----|
| 2011 | 25 |
| 2012 | 28 |

|      |     |
|------|-----|
| 2013 | 35  |
| 2014 | 37  |
| 2015 | 47  |
| 2016 | 55  |
| 2017 | 58* |

\*dont 26 au titre d'un enfant malade

Priorité 5 : priorité REP/REP+. A noter : 15 stagiaires ont fait valoir cette priorité. **Le Sgen-CFDT avait défendu lors de la préparation de circulaire ce droit pour les PES (contre l'avis de 2 autres syndicats).**

Priorité 6 : retour sur poste après Congé Longue Durée. Des collègues qui ont fait d'autres demandes que leur poste d'origine ne bénéficient pas de cette priorité.

Des dossiers individuels ont été défendus par le Sgen-CFDT. Les collègues seront informé.e.s individuellement.

La situation des ZIL exerçant en Education prioritaire mais ne percevant pas les indemnités a été évoquée.